

6. Les axes du projet social et leurs actions

Ce qui fonde le projet associatif de la MJC :

A compléter par la Presidente

Tableau de transformations des axes du de l'ancien projet social au nouveau :

Rappel page 35 : ⇒ Les axes du projet social référés à leur modalité de mises en oeuvre dans leur approche globale, familiale participative et en leur qualité de supports d'intervention sociale concertée. (Période de 2016 à 2018)

	CONTRIBUTION FORTE
	CONTRIBUTION MOYENNE
	CONTRIBUTION FAIBLE

AXES	APPROCHE GLOBALE	APPROCHE FAMILIALE	APPROCHE PARTICIPATIVE	SUPPORT D'INTERVENTION SOCIALE CONCERTEE
Axe 1 animation collective famille				
Axe 2 la place projet social dans la vie locale				
Axe 3 le lien social et la socialisation				
Axe 4 la place des habitants				

Principales caractéristiques des évolutions au regard de l'évaluation de l'ancien projet social :

Conformément à l'évaluation portée sur l'ancien projet social (voir tableau ci dessus) la distribution des axes du nouveau projet social (voir tableau ci dessous) prend principalement en compte l'axe 3 « La place des habitants dans le projet social » en tant que support d'intervention sociale concertées et fusionne les axes 2 et 4 de l'ancien projet social ; il s'agit là des complémentarités dont nous pouvons faire état à ce jour (Projet de Réussite Educative, Service Social, Action Sociale Départementale, Schéma départemental des services aux familles du Val de Marne) et celle projetées pour la période 2018/2021 notamment en Politique de la Ville pour le QPV Fabien. Il est également considéré pour cet axe la dimension transversale des actions du nouveau projet social dans leur approche globale, familiale et participative. En outre, la dimension partenariale et opérationnelle avec les associations locales du champ (Pluriel 94, L'Espace de Vie Sociale Léo Lagrange et le Secours Populaire) se déclineront inconditionnellement pour les trois axes sur les secteurs de qualification de la structure (Accueil, Famille, Citoyenneté, Education, Culture, Jeunesse) dans une visée globale et ouverte sur l'ensemble de la ville.

⇒ **Les axes du nouveau projet social référés à leur modalité de mises en oeuvre dans leur approche globale, familiale participative et en leur qualité de supports d'intervention sociale concertée. (Période de 2018 à 2021)**

	CONTRIBUTION FORTE
	CONTRIBUTION EN PERSPECTIVE

AXES	APPROCHE GLOBALE	APPROCHE FAMILIALE	APPROCHE PARTICIPATIVE	SUPPORT D'INTERVENTION SOCIALE CONCERTEE
Axe 1 Animation collective famille				
Axe 2 Vivre-ensemble et socialisation				
Axe 3 La place des habitants dans le projet social				

⇒ Les catégories d'action mises en œuvre par secteur de qualification de la MJC/MPT/Centre Social :

SECTEURS DE QUALIFICATION	FICHE ACTION	ANIMATION FAMILLE	ANIMATION GLOBALE
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> -Accueillir, informer, orienter. - Accueil parents enfants, pause café et pause gouter. 		
Famille	<ul style="list-style-type: none"> -Café des parents /soutien a la parentalité. -Vacances familles et séjours. - Sportez vous bien. - Cuisine et convivialité -Mieux etre et psychologie -Prévention info santé. 		
Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> -Conseil citoyen et jardin partagé.. -Accompagnement et évolution de la gouvernance associative. 		
Education/lien social	<ul style="list-style-type: none"> -Pti dej un espace de parole libre. - langue : anglais arabe littéraire. -Atelier de socialisation, langue française. -Ateliers créatifs (couture dessin peinture sur soie). -Yoga stretching marche. 		
Culture	<ul style="list-style-type: none"> -Sorties collectives de découvertes et organisation d'événement. - chant choral de quartier. 		

Jeunesse	<i>-Actions socioculturelles et éducatives en direction des 8-25 ans.</i>		
-----------------	---	--	--

⇒ **Présentations synthétiques des actions en référence aux axes du nouveau projet social**

AXES DU PROJET SOCIAL	OBJECTIFS GENERAUX	FICHE ACTION
Axe 1 animation collective famille	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'action intra familiale et intergénérationnelle. • Lutter contre l'isolement des familles. • Accompagner et Soutenir la parentalité par des actions d'informations et de préventions et de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Sortie collective de découverte de lieux culturels - vacances familles - Mieux être physique et psychologique - Prévention/info santé pour tout public - Café des parents, conférence débat et atelier à la parentalité - Accueil parent /pause café - Ptit déj un espace de parole libre
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'action socio culturelle dans sa dimension sociale et éducative. • Soutenir la convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de socialisation/langue Française - Cuisine et convivialité - Langue Anglais, Arabe littéraire - Couture tricot/peinture

Axe 2 vivre-ensemble et socialisation	de proximité dans sa dimension inter culturelle. •Ouvrir les espaces éducatifs et pédagogiques du centre social aux services municipaux et associatifs de la ville.	sur soi/atelier creatif musique et chant -Action de citoyenneté -Conseil Citoyen/jardins partagés -Action en direction des enfants et des jeunes de 8 à 25 ans
Axe 3 La place des habitants dans le projet social	•Soutenir la citoyenneté active et la démocratie d'intervention •Favoriser l'appropriation du projet social par les habitants. •Suivre le développement du projet du centre social.	-Accompagnement et évolution de la gouvernance associative -organisation d'évènements culturelles - Accueillir, informer, orienter.

Le tableau ci-dessus intitulé « Les catégories d'action mises en œuvre par secteur de qualification » permet de mieux situer ce qui relève de la répartition des actions concernant l'animation famille et celles concernant l'animation globale.

Certaines actions telles que - *Accueil parents enfants, pause café et pause gouter* ou - *Café des parents, conférence débat et atelier à la parentalité* qui ne relèvent que de l'animation collective famille contribuent aussi de façon importante à la fonction d'animation globale par leur accueil généraliste et leur fonction inscrite en dynamique avec les actions *p'ti dej un atelier de parole libre* ou *Accompagnement et évolution de la gouvernance associative*.

Les fiches-actions et actions nouvelles au regard de la demande des habitants et de l'évaluation du précédent projet du projet social.

Rappelons quelques éléments du bilan du projet social et de la demande formelle ou informelle des usagers et des habitants :

- Développer des actions visant à décloisonner les quartiers et favoriser les déplacements sociaux et culturels des habitants.
- Imaginer de nouveaux outils de participation des habitants au projet de l'association.
- Mieux intégrer les projets d'action dans les politiques publiques de la ville de Bonneuil sur Marne
- Une ouverture en direction des bailleurs sociaux en termes de projets
- Une volonté manifeste de porter haut la notion et les valeurs du Partage

Mais aussi :

- Une attente forte sur un projet liant la pratique du vélo et l'espace urbain
- Créer une dynamique de solidarité avec et entre les jeunes (service à la personne, soutien scolaire)
- Développer le bénévolat autour de la communication

Ces demandes se déclinent toutes - exceptées celles concernant la pratique du vélo dans l'espace urbain en étude de faisabilité avec le service des sports de la ville et la création d'un service de babysitting ou une mini crèche pour les actions sociales dans le QPV Fabien - par les fiches actions du projet social 2018/2021.

Suite à l'évaluation de l'ancien projet social et les propositions d'amélioration des actions présentées et discutées avec les habitants, les actions présentées dans le bilan de la période 2016/2018 sont toutes poursuivies pour celles qui sont pérennes. Elles se complètent par des nouvelles actions qui fusionnent des objectifs similaires, voire connexes, telles que *sorties collectives et organisations d'évènement culturel et festifs, cafés des parents/soutien à la parentalité accompagnés de conférence débats* avec une focale importante sur la relation parents-adolescents nourrit par les ateliers d'échanges organisés par la CAF dans le cadre du schéma départementales des services au familles 2017/2020. La fiche *action en direction des enfants et des jeunes de 8 à 25 ans* se développe principalement sur les dynamiques de groupes dans une visée de solidarité et s'appuie notamment sur un atelier d'expression théâtrale et un chantier-éducatif en partenariat avec le bailleur social I3F.

Notons également que l'atelier d'expression théâtrale peut s'inscrire en continuité du PRE développé sur le territoire, d'autres actions telles que, *préventions infos santé* ou - *Café des parents, conférence débat et atelier à la parentalité* s'inscriront en complémentarité du travail porté par la PMI du quartier Fabien.

Présentation des fiches actions :

AXE 1 ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

OBJECTIFS

Renforcer l'action intra familiale et intergénérationnelle.

Lutter contre l'isolement des familles.

Accompagner et soutenir la parentalité par des actions d'informations et de préventions et de mobilisation

SORTIES COLLECTIVES DE DECOUVERTE DE LIEUX ET CULTURELLES (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART

Les sorties ont toujours été appréciées par les usagers et les bénévoles. Mais par ailleurs, ils.elles constatent une méconnaissance des espaces extérieurs remarquables et des lieux culturels environnants.

Il s'agit donc de redynamiser les offres de sorties diversifiées.

OBJECTIFS :

Ouvrir les possibilités d'accès à la culture au plus grand nombre et de tout âge,

Rendre possible des loisirs de proximité et peu coûteux,

Participer au dynamisme culturel local,

Diversifier les possibilités de découvertes de lieux de création artistique,

Favoriser les mobilités,

Favoriser les projets initiés par les habitants et les bénévoles dans une démarche d'éducation populaire.

Modalités de mise en oeuvre :

Adhésion à des lieux culturels permettant de suivre l'actualité des offres et de bénéficier de tarifs de groupe,

Partenariat avec « Culture du Cœur »,

Utilisation des transports collectifs,

Organisation des visites en petits collectifs,

Planifier une sortie par mois au minimum.

Critères d'évaluation : *Appréciation des participant.e.s et bilan avec les partenaires, Implication des participant.e.s dans les préparations*
Nombre de participant.e.s

VACANCES DES FAMILLES (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

Les départs en vacances sont toujours problématiques pour les familles les plus fragiles. La précarité financière est extrêmement limitative, et s'accompagne souvent de difficultés d'organisation et d'anticipation.

Ce qui prive des familles bonneuilloises de faire valoir leur droit à des vacances et ce, malgré les possibilités qu'offrent la Ville. Les familles identifiées ont besoin d'un accompagnement en amont pour déterminer le choix de la destination et mettre au point l'organisation dans tous ses aspects. Elles demandent également, pour certaines d'entre elles, d'être accompagnées physiquement dans la mesure où un nouvel environnement peut être source de perturbation aussi bien pour les parents que pour les enfants.

OBJECTIFS :

Faire valoir un droit aux vacances et aux loisirs pour tous,

Renforcement des liens familiaux,

Accompagnement des familles vers une autonomie d'organisation des temps de vacances,

Soutien à la parentalité et renforcement des liens sociaux au cours de la préparation.

Modalités de mise en œuvre :

Identifier, repérer, mobiliser les familles concernées,

Accompagnement à l'élaboration d'un projet de séjour collectif avec les familles,

Apprentissage d'une autonomie afin de permettre, à terme, des départs autonomes,

A partir de réunions mensuelles, se familiariser avec le montage du projet : recherche de lieu, recherche sur le patrimoine local, sur la culture. Le montage financier du projet est aussi abordé : subventions, autofinancement, transport, hébergement, loisirs.

Deux types de départs sont organisés : départ collectif avec deux accompagnatrices qui ont préparé conjointement le projet avec les personnes ainsi que des départs individuels (notamment en direction des jeunes formulant un souhait particulier).

Critères d'évaluation : Bilan final au retour, Participation des familles, Repérage de la prise d'autonomie

SPORTEZ VOUS BIEN ! (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

« Sportez vous bien » est un dispositif initié par les services de l'Etat et relayé par le service Santé de la ville, en direction des familles fragilisées et éloignées des activités physiques et sportives, et ce, conjointement avec plusieurs associations locales (Léo Lagrange, Parole de Femme, Djiguia Espoir notamment). Des séances avec un nutritionniste complètent cette action mensuelle. L'activité en elle-même, est prise en charge par la commune. L'action de la MJC relève donc d'une démarche de mobilisation et d'accompagnement des participant.e.s, le temps d'une prise d'autonomie réelle.

OBJECTIFS :

Accompagner des familles à (re)trouver une pratique sportive
Sensibiliser aux notions de diététique et de santé
Vivre le sport comme une action socialisante

Modalités de mise en oeuvre :

Aller à la rencontre des familles, et identifier les personnes qui paraissent éloignées des activités physiques,
Pratiques de la zumba et des activités en piscine,
L'activité intégrant l'intervention d'un nutritionniste, il conviendra d'assurer un suivi et de susciter des échanges avec les participant.e.s sur les apports et informations transmis.
Mise en place d'un atelier cuisine 2 fois par mois,
Trois repas partagés dans l'année

Critères d'évaluation : *Participation des familles Evolution des pratiques Bilan trimestriel.*

MIEUX-ETRE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIE (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

Force est de constater l'impact des tensions générées par les modes de vie, les conditions de travail et les accidents de la vie sur l'équilibre et l'intégrité des personnes d'une part et sur les relations sociales d'autre part,
L'expression d'un soutien, d'une prise de recul est formulée pour retrouver un certain calme intérieur, un certain bien être.

OBJECTIFS :

Accompagner des familles et des jeunes vers une revalorisation d'eux-mêmes,
Initier des pratiques physiques douces et équilibrantes,
Développer l'éco-responsabilité au quotidien avec une plus grande maîtrise de ses émotions,
Développer des capacités physiques,
Travail de revalorisation de l'image de soi.

Modalités de mise en oeuvre :

Pratique hebdomadaire du stretching et du yoga avec le concours d'intervenante diplômée,
Pratique de la marche avec le concours d'une bénévole qui propose des itinéraires de proximité,
Atelier de soins du visage, de fabrication naturelle de cosmétiques animés conjointement par des bénévoles et des animatrices salariées de la MJC/MPT/CS.

Critères d'évaluation :

Participation aux ateliers et nombre de personnes inscrites, Assiduité, Bilan trimestriel.

PREVENTION / INFO SANTE POUR TOUT PUBLIC (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

En direction des adolescents : les conduites à risque (alcool, drogue, rapports sexuels non protégés et /ou subis, tentative de suicide, Ivg, refus d'une contraception, grossesse non désirée, vitesse sur les routes...)

En direction de tous les publics : toutes formes d'addiction (alcool, drogue, pornographie..), risques de maladies chroniques, risques liés aux nuisances environnementales, risques liés à l'alimentation.

OBJECTIFS :

Améliorer la connaissance des risques liés à la consommation de substances psycho-actives et de l'alcool,

Développer les connaissances des risques induits par nos modes de vie et par la nocivité des pollutions ambiantes,

Développer toutes les actions de prévention afin de favoriser les prises de conscience individuelle et une responsabilisation des comportements collectifs.

Modalités de mise en œuvre :

En partenariat avec le « PIJ », « Pluriels94 », « Drogues et Société », le « Planning Familial », le services de Santé de la Ville et autres collectivités territoriales, les associations concernées.

Montage de projets sur des thématiques prioritaires par les bénévoles et/ou les usagers et les adolescents,

Utilisation d'outils pédagogiques diversifiés selon leur pertinence au regard du sujet traité.

Critères d'évaluation :

Implication des personnes et/ou des groupes, Nombre de participant.e.s, Questionnements exprimés, Bilan à chaque fin de projet réalisé avec les participant.e.s et avec les partenaires.

CAFE DES PARENTS : CONFERENCE DEBAT ET ATELIER A LA PARENTALITE (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

Cet atelier a montré la pertinence d'offrir un lieu sur la ville afin que les parents puissent se rencontrer et échanger sur les questions d'éducation vis-à-vis des enfants et adolescents, avec un soutien et des conseils.

Les témoignages font également écho à un isolement pesant face à ces questions.

Les situations monoparentales fréquentes augmentent le phénomène.

Parfois les difficultés sont perçues comme un échec et tendent à induire une certaine forme de culpabilité.

OBJECTIFS :

Lieu d'échange, d'écoute et de conseil sur des pratiques liées à l'éducation à l'égard des préadolescents,

Aider à une prise de recul, lieu de dédramatisation,

Les conférences-débats : apports de connaissances et réflexion collective sur une thématique d'éducation.

L'atelier à la parentalité : groupe fermé de parents pour favoriser une prise de recul sur les relations parents/adolescents.

Modalités de mise en œuvre :

Conférence-débat :

Une conférence un samedi après-midi tous les 2 mois de 2h à partir d'une thématique préalablement choisie.

Atelier à la parentalité :

7 séances d'une durée de 1h30 menées par une psychologue.

Le respect de la confidentialité des témoignages des situations vécues, ainsi que les conditions mises en œuvre pour l'accueil des parents sont déterminants et sont des vecteurs incontournables de la participation

Critères d'évaluation :

bilan tous les 4 mois avec les parents et les intervenants

ACCEUIL PARENT PAUSE CAFE(Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

Le besoin de ne pas se sentir seul face aux difficultés à élever les enfants,
La nécessité d'échanger avec d'autres parents tout en offrant des moments ludiques aux enfants partagés avec les parents.

OBJECTIFS :

Soutenir la fonction parentale en partageant des questions liées à l'éducation et à la vie quotidienne,
Apprentissage du rôle de parents,
Partager des savoir-faire, des connaissances et valoriser les compétences des parents,
Offrir des moments ludiques éducatifs aux enfants.

Modalités de mise en œuvre :

Tous les mercredis entre 14h et 17h pour les parents avec leurs enfants âgés de 0 à 11 ans.
Cet accueil est un espace libre sans conditions,
Un aménagement spécifique pour les enfants.
Des animations d'éveil comme peinture, modelage, constructions sont proposées mais également des moments de comptines, contes et autres lectures autour d'une pause/goûter,
Des sorties sont proposées en concertation avec les parents.
Les parents peuvent également prendre part à la vie de l'association, s'informer de l'actualité locale.
Partenaires : toutes les structures et associations liées à la culture et l'éducation populaire, les structures d'accueil parents/enfants, la PMI.

Critères d'évaluation : Nombre d'enfants et de parents, Retours exprimés par les parents Retour exprimés par les enfants, retour exprimés par le partenaires, bilan trimestriel

P'TIT DEJ : UN ESPACE DE PAROLE LIBRE (Axe 1)

CONSTAT DE DEPART :

Une multitude d'origines et de cultures se côtoient à Bonneuil, sans pour autant se rencontrer autour des richesses qui les composent.

De même, au sein de la MJC/MPT/CS, les parents et les adultes se retrouvent souvent seuls le matin, une fois les enfants confiés à l'école.

OBJECTIFS :

Favoriser l'ouverture des échanges sans thématique préconçue.

Offrir un lieu de rencontre pour créer des occasions de discussions, à partir des préoccupations et/ ou des intérêts exprimés.

Contribuer à la dynamique participative pour devenir force de propositions d'actions et/ ou de sorties.

Lieu d'informations et de conseils multiples.

Modalités de mise en œuvre :

Mettre en place tous les 15 jours en alternance à l'appartement Fabien et à la salle Courbet MJC/CS, un temps de petit déjeuner préparé avec les habitants, et partagé avec les personnes présentes, le jeudi de 8h30 à 10h30.

Organiser des petits déjeuners dans des structures de la ville (PMI quartier Fabien, Planning Familial, LAEP, RAM...) en partenariat avec les structures et selon les actions menées.

Critères d'évaluation :

Fréquentation,

Propositions et participation à l'organisation,

Retours des participants à la fin de chaque petit déjeuner, Bilan trimestriel.

AXE 2 LE VIVRE ENSEMBLE ET LA SOCIALISATION

OBJECTIFS

Développer l'action socio culturelle dans sa dimension sociale et éducative.

Soutenir la convivialité de proximité dans sa dimension inter culturelle.

Ouvrir les espaces éducatifs et pédagogiques du centre social aux services municipaux et associatifs de la ville.

ATELIERS DE SOCIALISATION / LANGUE FRANÇAISE (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

Des familles ou personnes isolées issues de l'immigration sont présentes à Bonneuil.

Il leur est indispensable de trouver des lieux d'échange et de rencontre.

De plus, pour faciliter l'accompagnement éducatif des enfants, s'intégrer et comprendre le pays d'accueil pour être acteur de sa vie, il est nécessaire de maîtriser la langue française, et de comprendre le fonctionnement des institutions.

OBJECTIFS :

S'approprier les fondamentaux de la langue française afin d'acquérir une aisance verbale au niveau de la communication orale,

Pouvoir comprendre et se faire comprendre, se familiariser avec les règles et les codes sociaux du pays d'accueil,

Accéder progressivement à une prise d'autonomie,

S'approprier l'exercice d'une citoyenneté par la compréhension de l'environnement et des relations sociales.

Modalités de mise en œuvre :

Durant trois ateliers hebdomadaires, les trois intervenantes et les participant.e.s mettent en place un climat d'écoute. Le travail sur l'écriture et la lecture est un moyen pour mener avec les apprenants un travail de remise en confiance, de socialisation et d'ouverture sur la maîtrise du quotidien et sur le monde environnant.

Les intervenantes favorisent les liens dans le groupe pour activer l'entraide et les échanges de savoir-faire.

Les thèmes abordés traitent essentiellement de la vie quotidienne: achats, consultation médicale, recherche d'emploi, discussion avec l'intervenant... .

Des séquences sont organisées à partir de documents réels (contrats de travail, déclaration CAF, impôts, ...). Certains ateliers se déroulent en extérieur, afin de s'immerger dans le fonctionnement de la ville (métro, panneaux d'informations, signalisation, ...)

Critères d'évaluation :

Réunion de régulation avec les apprenants, assiduité, nombre de demandes et nombre d'inscrit.e.s, Evolution de l'usage de la langue française, Bilan trimestriel.

CUISINE ET CONVIVIALITE (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

Des difficultés observées pour certaines familles d'organiser les repas familiaux dans un cadre budgétaire restreint, tout en préservant la qualité et la diversité de l'alimentation,

Les demandes exprimant le besoin de lieux de convivialité dans les quartiers, de temps de partage collectif autour de repas confectionnés collectivement,

Des compétences identifiées d'habitants qui possèdent de vrais savoir-faire culinaires, affichant une importante diversité culturelle,

Les volontés exprimées du « mieux vivre ensemble ».

OBJECTIFS :

Penser la cuisine comme vecteur de convivialité, et comme point d'émergence de lien social, d'échanges de savoirs, de connaissance de l'autre,

Atelier mis au service des actions transversales (« Sportez-vous bien », organisation d'évènements culturels....)

Modalités de mise en oeuvre :

L'atelier a lieu le jeudi matin, une fois tous les 15 jours, avec un repas partagé le midi pour déguster les plats préparés

Le samedi matin, une fois par mois, sur des bases de réalisations techniques,

Les bénévoles gèrent un budget et partagent des savoirs et savoirs faire culinaires, issu de leurs traditions ou héritage familial, ou tout simplement de livres de cuisine ou d'Internet,

La cuisine est le premier pas vers la compréhension et la découverte de la culture de « l'autre » en partenariat avec différentes associations culturelles locales,

Cet atelier participe pleinement à la vie de la MJC et aux différentes manifestations qui y sont organisées (buffets, goûters).

Critères d'évaluation :

Participation et implication des habitants de l'idée de repas à sa réalisation, Nombre de convives, Notion de convivialité, Bilan avec les partenaires associés.

LANGUES : ANGLAIS, ARABE LITTERAIRE (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

Les demandes d'habitants concernant l'apprentissage de langues sont de plus en plus nombreuses, à la fois pour les parents, dans un désir d'enrichissement personnel, ou pour faire évoluer leurs compétences à visée professionnelle, mais aussi pour leurs enfants, en envisageant un apport complémentaire aux enseignements scolaires.

OBJECTIFS :

Développer la connaissance de langues étrangères ou oubliées,
Elargir le champ des compétences,
Renforcer les acquis.

Modalités de mise en oeuvre :

Proposer des cours de langues conviviaux, à raison d'une heure par semaine. Les cours sont construits en fonction des demandes des habitants, et sont de fait évolutifs.
L'approche se fait également par les aspects culturels de la langue abordée en diversifiant les activités (exposition, spectacle...)

Critères d'évaluation : *Participation durant les séances, Assiduité, Bilan trimestriel.*

COUTURE/TRICOT / PEINTURE SUR SOIE/ATELIER CREATIF (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

Face au risque d'isolement et à un désir de créativité, des femmes, essentiellement, expriment le besoin de se retrouver, de sortir du quotidien, d'échanger, de produire et d'apprendre de nouveaux savoir-faire.

Plusieurs groupes se sont constitués depuis plusieurs années autour de la pratique de la couture, du tricot et de la peinture sur soie et deux nouveaux ateliers se sont constitués avec l'engagement d'une bénévole qui en assure l'animation.

OBJECTIFS :

Favoriser les échanges de savoirs faire et les méthodes éco-responsables,

Favoriser la créativité et par la même, contribuer à développer une plus grande estime de soi,

Fédérer les groupes autour de projets portés par l'ensemble des adhérents de la MJC/MPT/CS,

Créer et entretenir les liens entre les habitant.e.s et notamment en organisant des expositions des créations produites.

Modalités de mise en œuvre :

Deux ateliers hebdomadaires de couture, à horaire fixe, ainsi qu'une possibilité de venir au gré des projets et des envies, animés par une intervenante bénévole,

Deux ateliers de tricot selon le même schéma que pour la couture, animés par une intervenante bénévole,

Un atelier de peinture sur soie auto-géré depuis 2011,

Un atelier créatif d'objets du quotidien et un atelier d'aquarelle hebdomadaires et animés par une intervenante bénévole

Un accompagnement du groupe dans la mise en œuvre de créations collectives visant la participation à des événements sur la ville (le Carnaval, Vive l'art rue notamment), à la décoration de la MJC,

Projet avec la médiathèque : fabrication de Doudou, exposition des ouvrages réalisés, Organisation d'un marché de Noël,

Participation à un projet « des Pelotes Solidaires » ...

Critères d'évaluation : *Dynamique des groupes, participation à des projets collectifs*

MUSIQUE ET CHANT (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

La pratique artistique musicale fait l'objet d'une offre relativement complète sur la ville de Bonneuil, en matière d'apprentissage individuel, et de technicité d'instruments.

Néanmoins, les lieux de pratique collective sont globalement limités à la sphère privée, et de fait, d'un accès plus limité pour les habitant.e.s vivant notamment dans des habitats collectifs. Or, certain.e.s habitant.e.s souhaiteraient pouvoir jouer avec d'autres musicien.ne.s, voire former des groupes et créer ensemble ...

Une demande de création d'une chorale est toujours formulée.

OBJECTIFS :

Participer à une dynamique culturelle locale,
Favoriser les pratiques musicales collectives,
Favoriser l'expression instrumentale et vocale des cultures du monde,
Contribuer à l'émergence de groupes d'artistes locaux.

Modalités de mise en œuvre :

Mise en place de soirées conviviales autour des musiques du monde et du chant,
Mise en place d'atelier d'écriture et de chant.

Critères d'évaluation :

Bilan de la soirée, Nombre de participants, Diversité des projets.

ACTIONS DE CITOYENNETE (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

Selon la demande d'habitants, il y a nécessité de créer un espace public de parole libre autour de sujets de société, de problématiques sociétales, problématiques environnementales et écologiques.

OBJECTIFS :

Offrir des occasions de débats contre toutes les formes de racisme, contre les discriminations et toutes les formes d'exclusion,
Favoriser une démarche d'éducation à tous les âges de la vie,
Renforcer les connaissances sur tous sujets choisis par les usagers et/ou les bénévoles,
Favoriser l'émergence de l'esprit critique, du libre arbitre et de l'émancipation conformément à la philosophie de l'éducation populaire.

Modalités de mise en œuvre :

Conférence-débat, ciné-débat, exposition ou tout autre support de présentation à visée pédagogique sur des sujets choisis par les bénévoles et les usagers,
Animation des débats par un ou plusieurs intervenants selon les sujets retenus

Critères d'évaluation : *Nombre de participant.e.s, Qualité des échanges, Bilan après chaque débat avec les participants et avec les partenaires.*

CONSEIL CITOYEN/ JARDINS PARTAGES (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

Depuis 2010, la ville de Bonneuil est engagée dans une importante opération de renouvellement urbain qui a entraîné des mutations profondes au sein des quartiers. Le travail de mémoire des habitants, obligatoire dans le cadre du projet de rénovation urbaine, a été mené en s'appuyant sur le partenariat entre la ville de Bonneuil et la MJC-MPT. Il a permis de recueillir et de valoriser la parole des habitants et de manière plus générale, de dynamiser la participation citoyenne. Dans la continuité de ce travail partenarial, la COMMUNE a proposé à la MJC-MPT d'assurer le portage d'une nouvelle instance de démocratie participative, le Conseil citoyen, prévu dans le cadre réglementaire du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Cette instance a pour objectif principal de favoriser l'expression et la participation des citoyens dans le cadre des projets d'animation locale et d'aménagement urbain du quartier. Dans l'arrêté préfectoral portant validation de la création du Conseil citoyen du quartier Fabien, la MJC-MPT est désignée comme la structure porteuse de cette instance.

OBJECTIFS :

Favoriser et organiser l'implication des habitants dans le projet de rénovation urbaine,
Former à la démocratie de proximité permettre l'implication des habitants dans la prise en compte des problématiques collectives,
Développer l'animation locale, dans la perspective d'un quartier réhabilité à moyen terme

Modalités de mise en oeuvre :

La MJC assurera l'organisation, la gestion et l'animation du Conseil citoyen, portant principalement sur :

- l'organisation et le suivi du fonctionnement interne du Conseil
- la préparation et le suivi des temps de rencontre et de réunion du Conseil: invitations, rédactions et diffusions des comptes rendus, participations d'intervenants,...
- l'animation de ces différents temps
- l'accompagnement des membres du Conseil pour assurer le relais auprès de l'ensemble des habitants du quartier concerné
- l'aide à la formalisation de propositions et/ou de projets
- l'aide à la recherche de financements
- la mise en place d'outils permettant le suivi des activités du Conseil Citoyen
- la participation des représentants du Conseil aux différentes instances relevant du Contrat de Ville et du NPNRU

La MJC accompagnera les habitants sur la durée, dans l'organisation d'évènements portés par les habitants citoyens, à dimension festive et conviviale, dans la recherche d'une dynamisation de la vie locale (fête de quartier, évènements culturels, repas partagés...)

Critères d'évaluation :

Participation et implication des membres du Conseil Citoyen. Suivi des actions et du jardin partagé.
Suivi NPRU.

ACTIONS EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES DE 8 A 25 ANS (Axe.2)

CONSTAT DE DEPART :

La MJC/CS ne dispose ni d'un projet éducatif, ni d'un animateur jeunesse.

De plus, ces jeunes ont, de fait, déserté la structure qui, pourtant, a vocation à les soutenir individuellement et dans des actions collectives.

Par ailleurs, force est de constater une recrudescence de manifestations d'actes de violence entre bandes plus ou moins organisées.

OBJECTIFS :

Apporter une écoute active et des conseils selon la demande plus ou moins explicite des jeunes dans la construction de leur projet et de leur parcours personnels,

Préparer ces jeunes à avancer vers le monde des adultes en les responsabilisant dans leurs choix, en favorisant leur libre arbitre, leur esprit critique et en stimulant leurs capacités d'analyse de l'environnement.

Créer les conditions pour qu'ils puissent s'exprimer en toute confiance et devenir force de proposition.

Modalités de mise en œuvre :

Atelier théâtre pour les 8 à 16 ans : libérer l'expression individuelle et collective tout en renforçant la confiance en soi.

Ciné débat, débat thématiques, information données, accompagnement ponctuel et individualisé vers des services habilités pour tous les jeunes (selon l'âge, les actions seront différenciées).

Partenariat repéré : PIJ, Service Social Municipal, Pluriel 94, Mission Locale, Education National, PRE, Planning Familial...

Critères d'évaluation :

Nombre de jeunes concernés, Participation dans les actions proposées, Type d'interventions individualisées, Bilan des actions avec les partenaires.

AXE 3 LA PLACE DES HABITANTS DANS LE PROJET SOCIAL

OBJECTIFS

Soutenir la citoyenneté active et la démocratie d'intervention

Favoriser l'appropriation du projet social par les habitants.

Suivre le développement du projet du centre social.

ACCOMPAGNEMENT ET EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE (Axe.3)

CONSTAT DE DEPART :

LA MJC/MPT/ Centre social est un lieu d'apprentissage d'une démocratie de proximité et du quotidien. Il s'agit de créer les conditions pour que les liens entre adhérent.e.s, administrateurs.trices et l'équipe des professionnels.elles salarié.e.s. soient basés sur des relations de confiance et soient durables. C'est dans ce contexte de reconnaissance mutuelle du rôle de chacun.e que pourra s'exercer, au mieux, une responsabilité partagée quant au devenir de la structure.

OBJECTIFS :

Développer une communication interne pour une connaissance partagée de la vie de la MJC/MPT/CS.

Solliciter les groupes constitués des ateliers permanents pour devenir force de propositions.

Renforcer le rôle des instances (CA, Bureau, Commissions).

Veiller à maintenir un processus de décision en adéquation avec le rôle de chaque instance et en cohérence avec les statuts.

Modalités de mise en œuvre :

Réunion régulière des instances afin de garantir un niveau d'information égal pour tous.tes et une réflexion collective sur tous les sujets concernant la structure,

Sollicitation des adhérents des ateliers permanents sur des projets à mettre en œuvre, Consultation des usagers à la construction de tous les projets de la MJC/MPT/CS.

Critères d'évaluation :

Implication et engagement dans les instances et les ateliers,

Relations d'échanges entre les administrateur.trices, adhérents.tes et les usagers,

Bilan trimestriel au sein des instances et du Conseil d'Administration

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS CULTURELS (Le Carnaval, Vive l'Art Rue, Bonneuil Raconte, ...) (Axe.3)

CONSTAT DE DEPART :

La vie associative se traduit, entre autre, par la mobilisation des habitants sur des événements à l'échelle du territoire et au sein de l'association. C'est l'occasion d'affirmer ces actions collectives et de donner à voir l'énergie partagée. C'est aussi un moyen d'affirmer les valeurs portées par le groupe associatif.

OBJECTIFS :

Mobiliser les habitants autour d'un objet commun fort, ponctuel et éphémère initiés par la Ville ou autre institution,
Valoriser les compétences, les connaissances et l'engagement de toutes et tous,
Associer les partenaires locaux

Modalités de mise en œuvre :

Tout au long de l'année, mobiliser les habitants et les associations locales sur l'organisation d'événements culturels, co-élaborés.

- Journée Portes Ouvertes
- Fête de Bonneuil
- Bonneuil Raconte ...
- Le Carnaval
- Vive l'Art Rue

Critères d'évaluation : Participation et implication des habitants et partenaires, Qualité des événements, Retours des participants, Bilan avec les partenaires.

ACCUEILLIR, INFORMER, ORIENTER. (Axe.3)

CONSTAT DE DEPART :

Les habitants expriment le besoin de disposer d'un soutien dans les démarches administratives, d'une meilleure connaissance des services publics et de leurs modalités de fonctionnement.

OBJECTIFS :

Constituer un lieu ressource en amont de toutes les institutions habilitées (CAF, EDS, Service Social Municipal, Sécurité Sociale, Services Municipaux...),

Etre un relais d'information, d'orientation et d'action entre les institutions et le public.

Accompagner le public vers plus d'autonomie.

Organiser un diagnostic permanent lors de la mise en œuvre du projet social

Etre identifié comme un espace de soutien, d'écoute, d'échanges et de réorientation vers les services habilités.

Etre force de proposition, de formation, d'information en collaboration avec les partenaires.

Modalités de mise en œuvre :

Deux pôles à organiser :

Mise en œuvre d'une information actualisée dans les domaines de la vie quotidienne sous forme d'affichage dans le hall d'accueil et de plaquettes d'information,

Mise en place du partenariat pour définir un travail collaboratif avec tous les partenaires et organismes administratifs.

Mettre en place une veille permanente pour suivre l'évolution du projet social.

Une permanence une fois par semaine qui permet d'accueillir individuellement le public dans un cadre créant un lien sécurisant et de confiance, permettant plus facilement une orientation en fonction des problématiques (formation, stage emploi, logement) De ce fait nous assurons un contact permanent avec les habitants autour de leur préoccupation quotidienne en matière de logement d'emploi, de suivi éducatif. Cette démarche facilitatrice veillera particulièrement à ne pas se substituer aux services et organismes existants

Critères d'évaluation :

Bilan trimestriel avec les partenaires, Retour des habitants.

